



# POLITIQUE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET DE LA PÉNIBILITÉ

La prévention des risques professionnels est une préoccupation du secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif soucieux de développer une politique d'amélioration des conditions de travail et de réduction des risques professionnels. Cette volonté rencontre la question du maintien dans l'emploi

des salariés et le dialogue sur le parcours et l'évolution professionnelle.

De plus, en cas d'exposition au-delà de certains seuils, de nouvelles obligations s'imposent aux employeurs dans le cadre du référentiel pénibilité de branche 2018 et des négociations obligatoires sur la qualité de vie au travail.

## OBJECTIFS

- Repérer et évaluer les risques professionnels et les facteurs de pénibilité par rapport à une situation de travail
- Définir et évaluer une politique de prévention adaptée à l'établissement
- Intégrer ces dispositifs dans la gestion du parcours professionnel du salarié

## CONTENU

### Les enjeux humains et économiques des risques professionnels dans un établissement du secteur sanitaire, social et médico-social

#### Responsabilités et acteurs en matière de risques professionnels

Santé, sécurité et conditions de travail : obligations et droits de l'employeur et du salarié

Attributions et moyens du CSE et de la CSSCT (expertises, enquêtes, inspections, alertes...)

Rôle de la Médecine du travail, CARSAT et inspection du travail

Intervenants extérieurs et plans de prévention

#### Identifier et évaluer les risques professionnels du site : le DUERP

Catégories de risques professionnels, périmètre et activités

Référentiel de pénibilité homologué pour le secteur sanitaire, social et médico-social

Situations d'exposition de salariés à des facteurs de risques professionnels

Calcul de l'indice de sinistralité

Élaboration du DUERP : objectifs et méthodologies

#### Développer une « culture » de la sécurité

Déploiement, évaluation et actualisation des mesures du DUERP

Amélioration continue des conditions de travail

Information et formation des salariés

Mise à jour et respect du règlement intérieur et de l'organisation

Projet d'établissement et négociation obligatoire sur la Qualité de Vie au Travail

#### Accompagner les salariés dans leur parcours professionnel

Situations de maladie professionnelle, d'usure professionnelle et de vieillissement

Compte Professionnel de Prévention et mesures de compensation

Maintien dans l'emploi et dialogue sur le parcours professionnel : fiche de poste, entretien professionnel, évolution des compétences



30 mars 2020



Paris



316 €  
par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehapp.fr

### Prérequis

Connaissances relatives à une fonction managériale et/ou RH

## PUBLICS

- Directeurs
- Responsables des ressources humaines
- Cadres intermédiaires

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

### Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et méthodologiques
- ateliers en sous-groupes
- exemples
- échanges et mutualisation

## INTERVENANTS

- Consultante-formatrice en ressources humaines